

Note aux auteurs/autrices de la revue *exPosition*



Soumission des articles

Après acceptation de votre proposition d'article par le coordinateur ou la coordinatrice du futur numéro de la revue *exPosition*, vous devez envoyer votre article anonymisé à cette même personne sous la forme d'un fichier électronique au format **.doc** ou **.docx**. Pour les articles hors cadre thématique, veuillez utiliser l'adresse contact@revue-exposition.com.

Votre texte doit être un **article inédit**, dont vous réservez l'**exclusivité** à la revue *exPosition*. Le coordinateur ou la coordinatrice du numéro soumet ensuite ce texte anonyme à un membre de la revue (comité de rédaction ou comité scientifique), ainsi qu'à un.e expert.e extérieur.e.

À l'issue de ce **processus de relecture**, vous recevez trois avis détaillés et anonymes sur votre texte : celui de la personne qui coordonne le futur numéro d'*exPosition*, celui du membre de la revue et celui de l'expert.e extérieur.e. Votre texte **peut être refusé, soumis à corrections ou accepté**.

En cas de publication prévue de votre texte, vous vous engagez à **ne pas retirer l'article** à la suite de la validation finale et à **autoriser** le comité de rédaction de la revue à publier l'article définitif en ligne sur le site <http://www.revue-exposition.com>. Ce texte pourra être accompagné d'un **maximum de 10 illustrations**, au format **jpeg** avec une **résolution minimum de 300 dpi**. Il vous incombe de **vous assurer des droits de reproduction** de chacune des illustrations et de faire parvenir au comité de rédaction de la revue un **document officiel** à ce sujet (attestation d'un organisme, attestation sur l'honneur, échange de courriels).

Normes rédactionnelles

- **Généralités**

Chaque article doit adopter une **trame simple**, avec un seul niveau de sous-titres. Le texte comportera un maximum de **30 000 caractères** (espaces comprises) et sera rédigé en **Times New Roman 12**, avec un **interligne 1,5**.

- **Texte**

➤ **Abréviations**

L'usage des **abréviations** est limité à **certains termes** pouvant apparaître dans **les références bibliographiques**.

Exemples	Directeur, direction : (dir.) , sous la dir. de Éditeur, édition(s) : (éd.) , Éd. (lorsqu'il y a plusieurs éditeurs, l'abréviation demeure la même et non éds.) Coordinateur : (coord.) Volume : vol.
----------	--

Les **abréviations** peuvent être utilisées pour **les quantités** et **les mesures** (cf. aussi la partie « chiffres »).

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. vol. 1 ; 2 vol.2. 2 cm ; 10 km etc.3. Mais => une vingtaine de centimètres ; une quarantaine de kilomètres
----------	---

➤ **Appels de notes**

L'**appel de notes** s'effectue **automatiquement** et est **continu**. Chaque appel de note doit se situer au **plus près** du mot ou groupe de mots, dont elle relève, avant les signes de ponctuation en fin de phrase.

Dans le cas d'une **citation** ou **partie de citation**, l'appel se situe **avant le guillemet fermant**, suivi d'un point si nécessaire.

Exemple	Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds "à la française ¹ " ».
---------	--

➤ **Chiffres**

L'emploi des **chiffres** est, en général, restreint **aux siècles** ; dans ce cas, les auteurs privilégieront les **chiffres romains** suivis d'un **e** en **exposant**.

Afin de ne pas surcharger le texte, les **chiffres arabes** seront utilisés pour exprimer des **quantités** à partir du nombre **17** ; il est aussi possible de les utiliser pour **préciser les quantités, les mesures ainsi que certaines chronologies** ou **volumes** d'ouvrage.

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. XV^e, XVII^e, XIX^e, XX^e siècle2. 1^e moitié, 2^e tiers, 3^e quart du XIV^e siècle
----------	---

3. **3 vol., vol. 2**
4. **un => seize...17, 20, 25 etc : un, neuf, douze ouvrages ; 17, 35, 90 ouvrages**
5. **Mais => 1 m, 15 cm, 60 km etc.**

➤ Citations

Les auteurs peuvent se reporter aux sous-parties *Appels de notes* et *Guillemets*.

Les **citations trop longues** et **en trop grand nombre** doivent être **évités**.

Toute citation de plusieurs lignes sera **détachée** du corps du texte par un **saut à la ligne** et un **retrait par tabulation**.

Si la **citation** est **courte** et s'insère dans le texte, les auteurs doivent veiller au **respect de la syntaxe** ; les modifications apportées (**pronoms relatifs, concordance des temps**, etc.), ainsi que certaines **coupures** seront indiquées entre **crochets** [...].

Les citations en langues étrangères seront traduites dans le corps du texte, et la version originale présentée en note, après la référence bibliographique, introduite par « : ».

➤ Guillemets

Les guillemets bas («...»), utilisés notamment pour les titres d'articles, sont suivis et précédés d'une **espace**.

Exemple	Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », <i>Histoire de l'art</i> , n° 61, 2007, p. 125-133.
---------	--

Les **guillemets bas** sont également employés pour effectuer des **citations**. Ils sont enfin utilisés pour **mettre en relief**, pour **atténuer** ou **modaliser** un terme ou une locution.

Les guillemets **hauts** “ ” sont uniquement employés **dans les titres d'articles** et **dans les citations** pour les différencier des guillemets bas s'il y a lieu. Attention, les guillemets droits ("...") doivent être évités, car ils ne sont pas pris en charge par le site internet de la revue.

Exemples	<ol style="list-style-type: none">1. un plafond « à la française »2. Selon l'auteur, il est nécessaire de prendre en compte « les caractéristiques des plafonds “à la française” »...
----------	--

➤ Italique

L'**italique** est réservé aux **titres et sous-titres des ouvrages, des revues, des œuvres, des expositions**, etc.

Exemples	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaumier S., <i>Traité d'expologie. Les écritures de l'exposition</i>, Paris, La Documentation française ; Direction de l'information légale et administrative, 2012. 2. Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », <i>Histoire de l'art</i>, n° 61, 2007, p. 125-133. 3. <i>La Vénus d'Urbino</i> du Titien
----------	--

L'italique s'emploie également pour les **termes, locutions** et **abréviations empruntés à une autre langue**.

Exemples	<i>a priori, a fortiori et alii, ibid.</i>
----------	--

➤ **Majuscules**

L'emploi des majuscules est parfois confus ; les auteurs peuvent s'en **référer aux règles orthographiques** en vigueur, dont certains points sont énumérés ci-après.

Les majuscules sont, avant tout, réservées aux **noms propres** : prénoms, noms, noms de lieux, nationalités etc.

Chaque capitale sera **accentuée** s'il y a lieu.

Certains **sigles** les emploient également, sans intercaler de points entre les lettres : CNRS, ABF, ACMH, MAMCO, MUCEM ; d'autres utilisent à la fois des majuscules et des minuscules : BnF, Monum. Il est possible de se reporter à une liste officielle, notamment sur le site <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>. Afin de faciliter la compréhension des textes, tout sigle, devant **être répété**, sera mentionné une première fois entre **parenthèses**, à la suite d'un développement **en toutes lettres**.

Exemple	<ol style="list-style-type: none"> 1. musée de la Civilisation euro-méditerranéenne (MUCEM) 2. et suivantes... MUCEM
---------	--

Certaines majuscules sont également utilisées pour les **époques**, les **régimes politiques** et les **événements historiques** (lorsqu'ils constituent une époque).

Époques	L' A ntiquité, le (h aut, b as) M oyen Â ge, la R enaissance, l' É poque M oderne
Régimes	P remier E mpire, S econde R épublique Régimes simples : e mpire, m onarchie, R épublique (majuscule maintenue)
Événements	P remière G uerre mondiale, S econde G uerre mondiale

Pour les **références bibliographiques** en langues étrangères, la vigilance doit se porter sur l'**anglais** (majuscule pour tous les mots significatifs du titre) et l'**allemand** (pour tous les noms communs et noms

propres).

Exemples	Ruskin J., <i>The Seven Lamps of Architecture</i> , Londres, G. Allen, 1891 (1849).
	Goethe J. W. (von), <i>Die Leiden des jungen Werthers</i> , Leipzig, Meygandschen Buchhandlung, 1774.

Concernant les **institutions**, l'emploi des majuscules n'est **pas systématique**, complexe et le plus souvent limité. Les auteurs pourront, le cas échéant, se reporter une nouvelle fois aux **règles en vigueur**. Voir notamment : Gély A., « Les bon usage des minuscules et des majuscules », *Courrier des statistiques (INSEE)*, 126, 2009, p. 75-78.

Exemples	Le m usée du L ouvre Le m usée R odin Le m usée des A rts décoratifs (le domaine spécifique de l'institution prend une majuscule) Le m usée de la M onnaie Le m inistère de la C ulture et de la C ommunication Le m inistère de l' É ducation nationale
----------	---

Les majuscules ne s'emploient pas pour les fonctions : le **ministre**, le **roi**, l'**évêque** etc.

On maintiendra les majuscules dans les cas suivants : Centre Georges Pompidou, Petit Palais, Grand Palais.

- **Références bibliographiques (notes)**

➤ **Ouvrages**

- **Fernandez D., *Le musée idéal de Stendhal*, Paris, Stock, 1995, p. 135-140.**

Précisions valables pour les ouvrages et autres références :

* Lorsque plusieurs auteurs se suivent, les séparer par une virgule ; au-delà de cinq auteurs, indiquer le premier [virgule] *et alii* [virgule] etc.

** Lorsque différents lieux et éditeurs sont mentionnés, les séparer par un point-virgule.

*** Pour les rééditions, indiquer la date de l'ouvrage utilisé, puis la date de la première édition entre parenthèses.

**** Seul le premier terme du titre portera une majuscule.

- ***Antoniazzi J.-L., Fernandez D., *Baroque catalan*, Paris, Herscher, 2011.**
- ***** Poinot J.-M., *Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés*, Dijon, Les presses du réel, 2008 (1999), p. 110-124.**
- ****** Estienne C., *L'art abstrait est-il un académisme ?*, Paris, Éd. de Beaune, 1950... et non *L'Art abstrait est-il...***

➤ **Articles**

- Maingon C., « Les machines de Salon de Francis Picabia », *Histoire de l'art*, n° 61, 2007, p. 125-133.
- Mercier J., Büttner S., Aumard S., « À l'ombre des remparts. 1600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. la fouille de la place des Véens », *Bulletin du centre d'Études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, n° 17 (1), 2013, en ligne : <https://cem.revues.org/13131> (consulté en...).
- Restany P., « U.S. go home and come back later », *Cimaise*, VI^e série, n° 3, janvier-mars 1959, p. 36-37.
- Carrie A., « Carcassonne. La pétition pour "sauver" la cité fait des vagues », *Midi libre*, 8 janvier 2013, en ligne : <http://www.midilibre.fr/2013/01/08/la-petition-pour-sauver-la-cite-fait-des-vagues,623371.php> (consulté en...).

➤ **Articles tirés de publications collectives**

- Plagnieux P., Johnson D. V., « La sculpture romane en Europe », Prache A. (dir.), *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, Zodiaque, 2002, p. 172-205.

➤ **Articles tirés d'actes de colloques**

- Eizykman C., « Le cinéma expressionniste. Le compromis et l'absolu », Bloess G. (dir.), *Destruction, création, rythme. L'expressionnisme, une esthétique du conflit, actes du colloque* (Paris, INHA, 2007), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 175-198.

➤ **Articles tirés de catalogues d'exposition**

* Aucun nom de commissaire d'exposition, directeur de publication etc. ne sera mentionné.

- Cazes Q., « L'architecture religieuse en France au XI^e siècle », *La France romane. Au temps des premiers capétiens (987-1152)*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, 2005, p. 15-19.

➤ **Articles de revues électroniques**

* Les auteurs indiqueront l'URL dans son intégralité, suivie de la mention (consulté en + mois + année)

- Real E., « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 26, 2015, § 175, en ligne : <http://insitu.revues.org/11745> (consulté en...).

➤ **Travaux universitaires**

- o **Beaud C.**, *L'histoire de l'Italie à travers l'œuvre d'Ettore Scola*, **mémoire de master 2 de cinéma sous la dir. de Marc Cerisuelo, Université Aix-Marseille, 2013, 1 vol.**
- o **Serié P.**, *La peinture d'histoire en France (1867-1900)*, **thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la dir. de Bruno Foucard, Université Paris 4-Sorbonne, 2008, 2 vol. OU vol. 1, p. 20.**

➤ **Expositions**

* Pour rappel, aucun nom de commissaire d'exposition ne sera mentionné.

- o *Bibliologie. Livres et éditions d'artistes dans la collection du Frac Haute-Normandie*, **exp., Sotteville-lès-Rouen, Frac Haute-Normandie, 2014.**

➤ **Entretiens**

- o **Averty J.-C.**, **entretien avec [prénom + nom], le [date : jour + mois en toutes lettres + année].**

→ **N.B. : Chaque référence bibliographique doit être intégrale.** Les mentions *op. cit.* ou *art. cit.* sont proscrites. Seules les mentions *ibid.* doivent être utilisées.

→ **N.B. :** Pour un aperçu détaillé des normes à respecter pour les notes de bas de page et leurs références bibliographiques, il est conseillé de **consulter les articles déjà publiés** sur le site de la revue (www.revue-exposition.com).